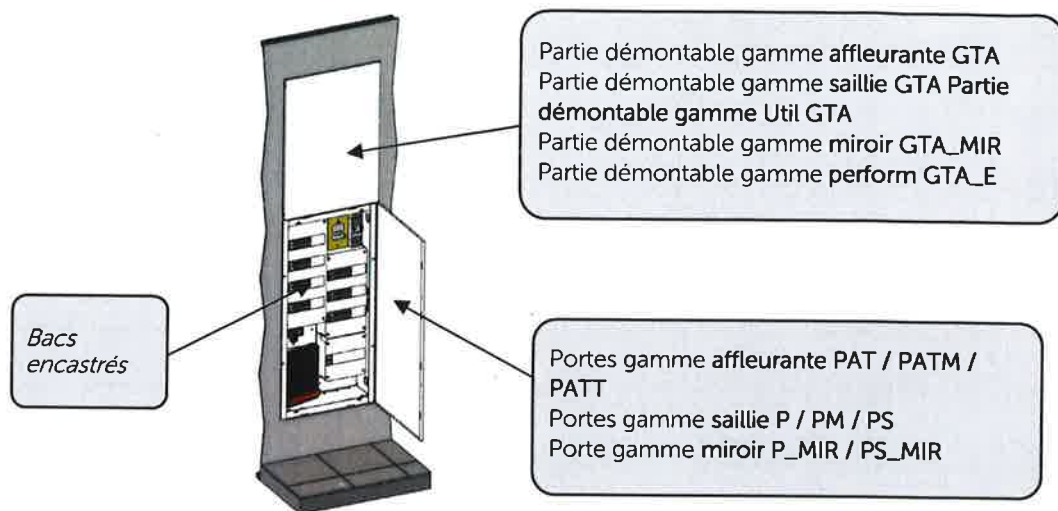


ATOLE certifie par la présente la conformité des produits commercialisés sous la marque **GT'Lec®** aux normes en vigueur suivant les précisions indiquées ci-dessous, à la date du 1^{er} janvier 2024.

Produits concernés :



Ces produits sont conformes aux exigences des normes et textes en vigueur :

NF C 14-100 (homologation Juillet 2021) : Installation de branchement à basse tension

NF C 15-100 / A5 : Installation électrique à basse tension

Arrêté du 3 aout 2016 portant réglementation des installations électriques des bâtiments d'habitation

Produits validé par **enedis**

Sous réserve de la bonne mise en œuvre de ces produits conformément aux notices d'utilisation et aux exigences définies dans les normes.

ATOLE certifie également répondre aux exigences volontaires :

- du règlement européen REACH, FDES
- du programme PEP Ecopassport, agrément ref : ATOL-2015-001-V1-FR



Christel Audibert
Directeur Technique

Fait à Castries, le 03 Janvier 2024

Atole membre de la commission AFNOR NF C 14-100

Atole membre de la commission AFNOR NF C 15-100